

**ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DE L'ELECTION PARTIELLE DES PERSONNELS A LA COMMISSION DE LA
RECHERCHE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE ORGANISEE LE 24 NOVEMBRE 2021
* CR / COLLEGE B / ST ***

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47 ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu l'avis du Comité électoral Consultatif en sa séance du 05 octobre 2021 ;

Vu l'arrêté électoral du 18 octobre 2021 portant renouvellement partiel des représentants des personnels à la Commission de la Recherche d'Aix-Marseille Université ;

Vu l'arrêté portant recevabilité des candidatures des représentants des personnels à la Commission de la recherche d'Aix-Marseille Université du 10 novembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Considérant que lorsqu'un seul siège est à pourvoir, le candidat est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour,

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Instance : Commission de la Recherche

Collège : B

Secteur : Sciences et Technologies

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
Inscrits : 387
Votants : 54
Bulletins blancs et bulletins nuls : 2
Suffrages valablement exprimés : 52
Taux de participation électorale : 13,95%

Ont obtenu :

Candidats	Total voix
Liste Cap sur la confiance : Stéphane BALLET	12
Daniela BANARU	5
Liste Science avec Conscience : Hachem KADRI	5
Mohammed KOUBITI	12
Liste PAIR : Marie-Catherine ROUSSELIN-TIVERON	18

Est élue : Marie-Catherine ROUSSELIN-TIVERON.

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés sur le site Internet <https://elections.univ-amu.fr> . Ils sont également affichés au siège d'Aix-Marseille Université.

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2021,

Le Président d'Aix-Marseille Université


Eric BERTON